

LA GAZETTE SAILLACOISE m° 6

Bulletin d'informations communales 2021



So	MMAIRE	
Le Mot du Maire		2
Fiscalité - Budget		3
Travaux		4
Midi Corrézien		5
Rellovic		a
SIRTOM		10
RPI		11
Les Quatre Demoiselles		
Saillac Animation		
Associations		- //
Saillacois		17
Hommages		19
Rétrospective		
Poème		



Bulletin municipal : Mairie de Saillac

Conception:

Olivier, Claire, Anne, Valérie

Tél répondeur : 05 55 25 41 37 commune.saillac19@orange.fr

www.saillac.fr



Chers Saillacoises et Saillacois,

Très chers concitoyens, en introduction, je voudrais m'adresser à vous avec une grand empathie en cette période de pandémie (Covid19) rendant notre vie sociale très compliquée. J'ai de suite une pensée pour les services de santé dans leur globalité (infirmières, médecins, pompiers, secouristes et autres) qui, durant l'année 2020, auront fait preuve d'une grande solidarité et fraternité pour accompagner nos nombreux malades et personnes hospitalisées aux dépends très souvent de leur vie familiale. Donc vraiment merci. Gageons que 2021 soit une phase d'amélioration pour nous tous avec, toujours à l'esprit, le respect des gestes barrières.

Les conseillers et moi-même vous remercions de nous avoir renouveler votre confiance de bien belle façon lors du scrutin municipal dans lequel Justine est la seule nouvelle élue dans l'équipe, après avoir accepté de m'accompagner dans mon 4ème mandat. Je remercie sincèrement toute l'équipe municipale. Nous aurons à coeur de poursuivre le travail engagé et l'accompagnement de notre commune avec dextérité et simplicité pour tout un chacun.

Comme depuis quelques années maintenant, la gymnastique budgétaire reste très complexe du fait d'une perte significative des dotations de l'Etat et des recettes (pertes : 10 000 € par an environ). Nous nous efforçons donc de gérer au mieux nos ressources (sans grands leviers pour les faire augmenter). En parallèle, nous conservons quelques actions d'investissement à la mesure de la collectivité pour la rendre toujours aussi attractive par son bon-vivre ensemble. A ce sujet, et à ma demande, une analyse financière 2015/2019 nous a été présentée le 17 décembre 2020 par les services fiscaux. Rappelons qu'en 8 ans, nous avons perdu près de 13 000 € de ressources.

Je souhaite également la bienvenue aux quelques nouveaux habitants qui nous ont rejoints fin 2019 et en 2020, démontrant un bel essor de notre Commune toujours aussi attrayante.

Bienvenue aussi à Michel et Fabiana, nouveaux gérants du Musée des Quatre Demoiselles, qui eux aussi, malgré leurs efforts avec plein d'engouement et de gentillesse, n'auront pas eu de chance à cause du confinement. Je vous invite à leur faire confiance avec leurs succulents plats à emporter.

Je remercie également les forces vives associatives de notre village. Même si 2020 restera une année de transition nous privant de pas mal d'animations et de libertés pour la bonne cause (la santé primant sur le divertissement), la Fête de la Noix aura malgré une météo capricieuse su nous rappeler les bons moments associatifs. Donc merci à l'ensemble des volontaires bénévoles qui oeuvrent sans compter.

Pour le reste, la Gazette va revenir en détails sur plusieurs points de la vie de notre cité. J'en reste donc là, tout en vous rappelant que je suis toujours disponible et joignable pour vous entendre sur les divers sujets ou propositions qui vous tiennent à coeur.

Pour finir, j'exprime mes sincères remerciements aux élus et employés communaux qui m'accompagnent avec toujours autant d'engagement.

Recevez donc mes salutations amicales et bienveillantes. Et surtout prenez bien soin de vous et des vôtres. Je vous souhaite une très bonne année 2021.

Très sincèrement, Olivier Laporte









Tarifs communaux 2021

Assainissement:

- Forfait Annuel: 100 € HT - Taxe prix au m³: 1,30 € HT

- Taxe de raccordement : 400 € HT

Repas Cantine: 3,20 € le repas

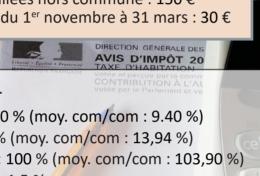
Concession Cimetière cinquantenaire : 70 € le m² Cases columbarium, concession cinquantenaire: 620 €

Location Salle polyvalente:

- Personnes domiciliées sur la commune : 40 €

Personnes domiciliées hors commune : 150 €

Forfait chauffage du 1er novembre à 31 mars : 30 €



Impôts et taxes 2021

Taxe d'habitation: 7,80 % (moy. com/com: 9.40 %)

Taxe foncier bâti : 11 % (moy. com/com : 13,94 %)

Taxe foncier non-bâti: 100 % (moy. com/com: 103,90 %)

Taxe d'aménagement : 1,5 % Ordures ménagères : 5,58 %

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019.

DÉPENSES		RECETTES		
Fonctionnement				
	128 669,99 €	18	88 489,23 €	
Achats et biens Charges de personnel Autres charges gestion courante Charges financières (intérêts) Charges exceptionnelles Amortissement	51 677,27 € 43 653,40 € 13 900,66 € 6 250,21 € 8 656,71 € 4 531,74 €	Atténuation de charges Produits de services Impôts et taxes Dotations Etat / Départ Revenus des immeubles Produits exceptionnels Résultats 2019 (report au budget primi	407,88 € 14 804,10 € 65 397,87 € 52 422,71 € 13 155,97 € 610,18 € tif 41 690,52 €	
Investissement				
\-\s	303 410,94 €	22	6 111,09 €	
Logiciel Adressage Dépense d'équipement Voirie Musée (régularisation) Musée (Opération d'ordre)	704,64 € 8 039,40 € 4 794,12 € 109 623,50 € 71 632,00 €	Subv éq. Subventions musée de la noix (régul) Prêt relais 2 ans Dotations	10 941,00 € 109 623,50 € 20 000,00 € 9 382,85 €	
Subventions équipements Subventions musée (régularisation)	90 585,00 € 18 032,28 €	Amortissement	76 163,74 €	



Le budget de la Commune est toujours serré. Néanmoins il génère tous les ans un résultat croissant au fonctionnement (ex 2019 : 41690 €) permettant de réduire l'encours de la dette.

Le montant des attributions de compensation définitives 2019 selon le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluations Charges des Transférées) du Midi Corrézien :

- Voirie communautaire : 4806,95 €

- Contingent SDIS: 3986,87 €

- Mission Locale: 181,90 €

- Portage et confection repas cantine scolaire : 4230,66€

- Sentiers et randonnées : 497,39€

- Subventions aux associations : 563,18€

Total transféré : 10036,29 € -4230,66 € = 5805,63 € - 9037 € d'attribution = solde 2019 de 3231.37 €

Pour mémoire en 2016 : 11507 € perçus (reversion à la communauté de communes ; ancienne taxe professionnelle).

Résultats : - 8275,63 € sur les ressources communales.

Il faudra donc redoubler d'effort pour figer les dépenses et ainsi compenser ces baisses ressources auxquelles cumulent la baisse des dotations de l'Etat sur l'exercice 2014/2017 ainsi que l'exonération de la taxe d'habitation.

RAVAUX RÉALISÉS EN 2019/2020.

- Réfection en bi-couche de la VC3 (Voie d'Intérêt Communautaire) Saillac / Ligneyrac au lieu-dit La Rue pour la première tranche (deuxième tranche en 2022).
- Limitation de vitesse à 50km/h de la route de la Bertine Haute, mitoyenne avec Collonges-La-Rouge.



- Réalisation du parking public au niveau de noyeraie du Musée de la Noix, grâce à une aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 2240 € (40%) complétée par celle du Conseil Départemental de la Corrèze 1376 € (25 %), le reste étant pris en charge par la Commune, pour un coût total de 5600 €.

Bertine

Ce nouveau site permet d'accueillir jusqu'à trois bus avec un contournement sur place à la fois plus aisé et en toute sécurité, à proximité immédiate des Quatre Demoiselles.



- Achat du local de stockage de Daniel ALBERT au Coudert pour 42000 €, englobant le prix d'achat, les frais d'actes ainsi que les travaux de réfection de toiture prévus pour 2021. La Commune a reçu une aide financière de Saillac Animation à hauteur de 16000 €.
- Finalisation de l'allée du columbarium au cimetière.



- Panneaux d'adressage et nomination des voies mis en place début 2020.

L'ancien employé communal Séverin NOVARINO et l'adjoint Guy CASTAGNÉ ont réalisé les poses de ces panneaux fournis par l'entreprise locale Absices à Meyssac.

Ce projet a été mené à bien grâce aux subventions DETR à hauteur de 40 % soit 2730 € et du Conseil Départemental de la Corrèze à hauteur de 30 % soit 4550 €, les 1820 € restants étant à la charge de la Commune. Coût global : 9100 €.



- **Divers petits travaux** dans les logements et bâtiments publics.

TRAVAUX PROJETÉS SUR 2021 / 2023

- Rénovation énergétique du bâtiment public Ecole.
- Voirie commune avec Ligneyrac au niveau des Darses.
- Plan de circulation du bourg et voie communale « Rue Marbot ».
- Réfection du système de chasse à eau de la Station d'épuration.
- Travaux logements communaux (Chauffe-Eau, VMC, volets, peintures).
- Mise en place du sous-titrage en anglais du film du Musée des Quatre Demoiselles, ainsi que mise en place de la boutique en ligne sur le site internet du musée.
- Deuxième tranche de la Voie Communale «La Rue» en 2022.
- Travaux de réfection de la toiture du local appartenant anciennement à Daniel Albert acquis par la Commune.
- Travaux de la cantine.
- Numérisation du plan du cimetière.

ACTIONS 2020 - PROJETS 2021

ÉCONOMIE

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

Après plus d'un an de travaux, la Maison de santé, située 4-6 Rue Emile Monbrial face au siège de la Communauté de Communes, à Beaulieu-sur-Dordogne, a été inaugurée le 14 janvier 2020.

Cette Maison de Santé de 402 m² intégrée dans le paysage avec les galets de la Dordogne est ouverte au public et abrite des médecins généralistes, des infirmières, un ostéopathe, une nutritionniste et diététicienne, une pédicure-podologue, une sophrologue, une réflexologue et une psychomotricienne.

Elle va ainsi permettre d'améliorer l'offre médicale sur le territoire. En 2021, deux nouveaux médecins devraient intégrer cet espace.

100% FIBRE

La fibre continue d'être déployée en Midi Corrézien par la participation de la Communauté de Communes au programme départemental 100% Fibre. Elle finance ainsi à hauteur de 2,27 M€ l'installation d'environ 10 000 prises sur son territoire jusqu'en 2021. Une carte est disponible sur le site www.midicorrezien.com pour savoir à partir de quand votre commune sera raccordable.

De nombreux démarchages abusifs sont constatés vis-à-vis des offres internet or le Département de la Corrèze adresse une communication officielle aux entreprises et aux habitants lorsque la fibre est disponible dans une commune. Aussi, soyez très vigilants.

ZONES D'ACTIVITE

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles. Depuis la création de la communauté de communes, 3 terrains ont été vendus sur la ZA de Chauffour à NONARDS et 2 entreprises se sont installées.

AIDES ECONOMIQUES COVID-19

La crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 a provoqué l'arrêt des activités de commerce et de services touchées par une obligation administrative de fermeture. Aussi la communauté de communes Midi Corrézien a décidé de s'impliquer dans le maintien des activités économiques de son territoire par une participation financière au fonds de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations de Nouvelle-Aquitaine. Elle a ainsi abondé de 26 156,00 € ce fonds mis en place et géré par la plateforme Initiative Nouvelle Aquitaine.

Parallèlement, elle a accepté de prendre en compte les périodes de fermeture administrative des trois équipements touristiques gérés en délégation de service public (deux villages de vacances et le camping) en réduisant les redevances dues par les gestionnaires. Cela représente une perte de recettes d'environ 92 000 €.

TOURISME

CAMPING DE COLLONGES-LA-ROUGE.

La communauté de communes est propriétaire du camping de Collonges-la-Rouge situé à La Valane. Depuis le 15 janvier 2020, le camping est géré en délégation de service public par la société Aquadis-Loisirs qui va en assurer la gestion durant les 20 prochaines années tout en investissant près de 1 4 M€

La piscine la Valane n'est pas intégrée dans cette gestion et reste gérée en régie par la communauté de communes.

TENNIS COUVERT A LA VALANE

En 2020, des travaux de réfection de la surface de jeux ont été réalisés sur le court existant. Les cours de l'école de tennis et la pratique des compétitions officielles vont pouvoir reprendre dans la sécurité des utilisateurs.

MIDI CORRÉZIEN

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



PLUi

Le PLUi Midi Corrézien ne prend pas de retard ; sa phase d'analyse se poursuit avec le bureau d'études Dejante VRD et Construction ainsi que la communication auprès des élus et des habitants du territoire tant ce projet est essentiel pour le développement futur du territoire.

Les élus rentrent dans la 3ème phase qui consiste à établir un zonage. L'élaboration du PLUi compte 5 phases qui devraient conduire à son approbation définitive fin 2022.

CALENDRIER DE L'ÉLABORATION DU PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)



En 2020, un concours de dessins auprès des élèves du Midi Corrézien (maternelle, primaire, collège) a été imaginé sur le thème « Dessine ta Commune dans 10 ans ». Il se déroule du 16 novembre au 31 Janvier 2021. Infos disponibles sur le site www.midicorrezien.com et sur le Facebook. En 2021, une exposition itinérante dans chacune des communes présentera les œuvres des jeunes écoliers et des travaux jusqu'ici menés par les acteurs du territoire. Ici un petit panel de dessins.



TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrézien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies communales reconnue d'intérêt communautaire. En 2020, 20 communes ont été concernées par des travaux pour une enveloppe globale de 326 000 € HT.

La communauté de communes assure également le débroussaillage des voies reconnues d'intérêt communautaire ainsi que celui de certaines voies communales des communes non équipées. Pour cela, la communauté de communes a renouvelé son matériel et acheté un tracteur et une faucheuse débroussail-

leuse plus modernes et plus confortables.

Le Midi Corrézien, dans le cadre du transfert des compétences pour près de 50 % de la voirie, avec bien sûr une compensation de charge communale, a réalisé le chantier de la voirie de La Rue.

Cette réfection était plus que nécessaire vu l'état très endommagé de cette voie. Les automobilistes ne peuvent qu'apprécier sa remise en état... Dans le respect du code de la route bien entendu!

La deuxième partie des travaux devrait intervenir sur 2021 suivant les possibilités budgétaires.



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La Communauté de communes doit assurer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centre de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC. En 2020, des travaux de réfection de toiture et le changement des menuiseries extérieures ont été réalisés au centre de secours de Meyssac.

En 2021, c'est la construction d'un troisième Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAU-LIEU-SUR-DORDOGNE Avenue Léopold Marcou qui devrait commencer. Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à environ 1 M€.

GYMNASES

La communauté de communes est propriétaire de deux gymnases, à Beynat et Meyssac, où des travaux d'installation d'éclairage à LED ont été réalisés au courant de l'été afin d'apporter aux utilisateurs un confort visuel et permettre une économie énergétique conséquente.

ENFANCE JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS

En 2020, la communauté de communes propose aux familles 4 sites d'accueil : Tudeils- Beynat-Meyssac-Aubazine. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet (inscriptions, tarifs...).

Pour 2021, une nouvelle organisation sur le fonctionnement des sites est en cours et des travaux sont prévus sur le site de Meyssac avec l'installation d'une pergola.

Retrouvez toute les informations et actualités sur notre site www.midicorrezien.com

CRÈCHES

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes doit cependant assurer les dépenses de grosses réparations des bâtiments.

Ainsi, en 2020, elle a remplacé la pompe à chaleur sur le site de LANTEUIL pour un montant de 22 653,00 € HT.



FOCUS SUR LA FIBRE DANS LE MIDI CORREZIEN

Comme vous le savez, le Département de la Corrèze s'est engagé, lors de sa séance plénière du 8 juillet 2016, à mettre en place un programme ambitieux d'aménagement numérique du territoire dénommé 100% fibre 2021 : son objectif est de permettre à 100% des logements et locaux professionnels corréziens de pouvoir disposer de services d'accès numériques performants à Très Haut Débit (THD) par fibre optique d'ici 2021 au plus tard.

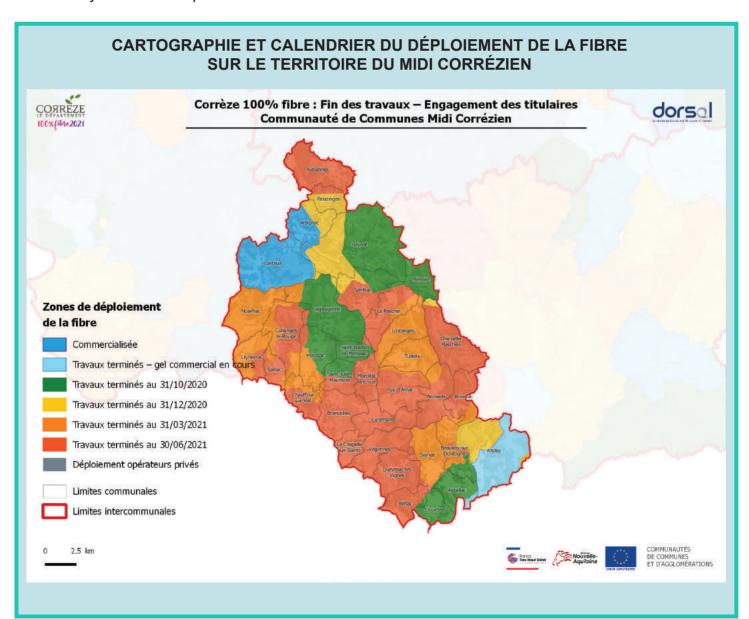
Le département a confié la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de ce réseau public THD de fibre optique à deux organismes :

- Le Syndicat Mixte numérique DORSAL, pour la construction du réseau,
- la Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine THD (NATHD), créée par 7 Départements (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes) pour l'exploitation du réseau.

Le réseau construit sera donc commercialisé aux Fournisseurs d'Accès à Internet par NATHD permettant ainsi aux habitants concernés de bénéficier de la fibre et du Très Haut Débit dans les mois qui suivront les travaux.

Mais avant cela, l'Autorité de régulation des communications électroniques (Arcep) impose une obligation réglementaire de consultation de toutes personnes intéressées par le déploiement du réseau. Cette consultation permet d'informer la population, ainsi que les Fournisseurs d'Accès à Internet, que la fibre optique va être déployée sur une zone de la commune et, le cas échéant, de recueillir les observations sur ce déploiement.

Seuls les foyers et locaux professionnels de cette zone de la commune sont concernés.









BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du Président, des 7 Vice-Présidents et de 12 membres – Maires ou élus communautaires.

Alain SIMONET- Président- Maire d'ALBIGNAC

Christophe CARON- 1er Vice-Président- Commission Enfance - Jeunesse - Sport – Culture

Bernard REYNAL- 2ème Vice-Président- Commission Sociale - Solidarité

Dominique CAYRE- 3ème Vice-Président- Commission Finances - Fiscalités

Nathalie LABORDE- 4ème Vice-Présidente-Environnement - GEMAPI Milieux aquatiques - SPANC -Sentiers de randonnées

Olivier LAPORTE- 5ème Vice-Président - Commission Urbanisme - Habitat Aménagement de l'espace Denis PINSAC - 6ème Vice-Président- Commission Développement économique (Zone d'activités-Maison de santé-commerce-Artisanat-Agriculture- Tourisme)

Jean-Michel MONTEIL- 7ème Vice-Président-Gestion des réseaux : Voirie-Numérique

Michel CHARLOT- Membre du bureau

Christian DERACHINOIS- Membre du bureau

Ghislaine DUBOST- Membre du bureau

Jean-Paul DUMAS- Membre du bureau

Eric GALINON- Membre du bureau

Nelly GERMANE- Membre du bureau

Bernard LARBRE- Membre du bureau

Christophe LISSAJOUX- Membre du bureau

Jean-Louis MONTEIL- Membre du bureau

Yves NOYER- Membre du bureau

Laurent PUYJALON- Membre du bureau

Sabine SABATIER- Membre du bureau



www.midicorrezien.com contact@midicorrezien.com 05.55.84.31.00



Réunion du Conseil Communautaire le 16 juillet 2020 à la salle polyvalente de Versailles à Meyssac

BELLOVIC

Le site internet du Syndicat Mixte BELLOVIC est disponible à l'adresse suivante : **www.bellovic.fr** Vous y trouverez, des informations synthétiques concernant :

- Le fonctionnement et l'organisation du Syndicat ;
- La présentation des différentes compétences ;
- Les démarches de raccordement et d'abonnement aux services d'eau potable et d'assainissement collectif à destination des usagers ;
- Un formulaire de contact ;
- Les actualités du Syndicat.





Depuis le 1er janvier 2019, le SIRTOM de la Région de Brive s'est engagé vers une nouvelle gestion des déchets permettant de trier tous les emballages et simplifier notre geste, augmenter le volume des déchets recyclables et diminuer celui des ordures ménagères résiduelles incinérées.

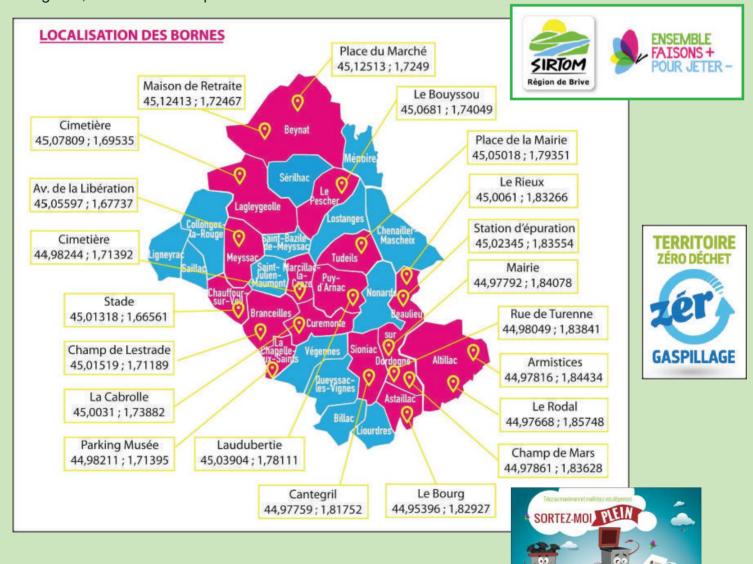
Ainsi le SIRTOM a mis à notre disposition l'équipement nécessaire pour y déposer en vrac tous nos emballages ménagers recyclables, soit un **bac individuel à couvercle jaune** pour une collecte en porte à porte qui a débuté en février 2020 selon une fréquence de collecte de 15 jours :

- pour le bourg de Saillac, les jeudis des semaines impaires,
- pour les habitations Route de Leyge en direction de Chauffour et la Bertine, les mardis des semaines paires.

En conséquence, la mise en place de ces nouvelles collectes a entraîné une diminution des fréquences de ramassage des ordures ménagères des **bacs à couvercle marron**. Elles sont prélevées elles aussi tous les 15 jours :

- pour le bourg de Saillac, les vendredis des semaines paires,
- pour la Route de Leyge et La Bertine, les mardis des semaines impaires.

Si vous avez un surplus de déchets (ordures ménagères ou tri) et que vous ne pouvez pas attendre 15 jours, nous vous rappelons que des bornes enterrées sont à votre disposition pour déposer à tout moment vos déchets : papier et verre, présence de bornes sur la commune de Saillac après le cimetière ; ordures ménagères, voir la carte ci-après.



Déchèterie de St-Julien-Maumont du lundi au vendredi : 14h -18h le samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Besoin d'un renseignement ?
Vous pouvez accéder au site internet du SIRTOM :

www.sirtom-region-brive.net

RPI SAILLAC CHAUFFOUR COLLONGES La Gazette Saillacoise

Départ de Corinne FIALIP, arrivée de Christelle DOMINGO

Une bien belle page s'est tournée à l'école de Saillac avec le départ le 3 juillet 2020, de Corinne FIALIP, notre institutrice, après seulement 2 années à enseigner dans notre école. En effet, elle a décidé de se rapprocher de chez elle et a donc été mutée sur un poste à Brive.

LAPORTF maire Olivier Anne et BATUT-CRÉMONT. l'adjointe aux affaires scolaires (clin d'œil collégial à Sylvain ALBERT, Natacha LARROQUE, Justine LOBATO Nathalie CHARRON-ESTÈVES élu(e)s référents sur les deux mandats) ont marqué ce moment par un beau bouquet de fleurs très apprécié.

Elle aura durant son passage apporté toute son nombreuses expérience et ses qualités professionnelles et humaines pour le bien des enfants avec une grande synergie et bonne entente avec élus et parents.

Encore merci Corinne FIALIP pour ce passage de qualité dans notre RPI, malgré cette année 2020 plutôt compliquée avec la pandémie de la Covid19. Christelle DOMINGO, habitante de Saillac (pour ceux qui ne le sauraient pas encore !) et déjà très impliquée dans la vie associative de notre Commune, est depuis la rentrée de septembre 2020, notre nouvelle professeure des écoles.



Départ de Corinne FIALIP le 3 juillet 2020

CONTACTS

Saillac - 05 55 25 32 33 (école), 05 55 25 41 37 (mairie) Chauffour - 05 55 25 45 90 (école), 05 55 25 42 82 (mairie) Collonges - 05 55 25 44 85 (école), 05 55 25 41 09 (mairie)



En juin 2019, à la demande du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Jean-Michel BLANQUER, le Maire Olivier LAPORTE et l'institutrice Corinne FIALIP ont remis le vendredi 21 Juin, un livre offert par le Ministère aux 14 élèves de CM2 de Saillac, sous l'œil un brin envieux des 13 élèves de CM1.

Le choix s'étant porté sur un très grand classique de la littérature : Les Fables De La Fontaine, intemporelles dans leur forme, et dans leur fond grâce aux leçons de vie qu'elles donnent. Ecrites il y a plus de trois siècles, elles continuent pourtant à nous éclairer.

Les vacances d'été sont venues à point nommé pour ces éléves afin de relire ces fabuleuses fables agrémentées d'illustrations de grande qualité, qui nourrissent notre imagination et dessinent des ponts entre notre présent et notre futur.



Rentrée des classes avec Christelle DOMINGO, septembre 2020

Horaires du RPI

- Collonges: 8h45 - 12h00 / 14h00 -16h45 APC 13h30 - 13h50 - Chauffour: 8h45 - 12h15 / 14h15 - 16h45 APC 13h30 - 14h00 - Saillac: 9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h00 APC 13h50 - 14h20

Après une saison 2019 menée par Cerberg qui a su séduire les visiteurs et les locaux par ses menus goûteux et les soirées et concerts qu'il a organisés, c'est au tour de Michel et Fabiana de reprendre la gérance de notre musée depuis le 7 septembre 2020. La crise sanitaire freinant considérablement les activités touristiques et de restauration, on ne peut que saluer leur enthousiasme et leur motivation. Leurs belles initiatives. aussi variées aue judicieuses, contribuent à faire rayonner le musée et le faire vivre malgré le contexte difficile. Visites du musée, restauration, café, animations culturelles, soirées à thème, plats à emporter avec possibilité de livraison (surtout en période confinement). accueil des randonneurs empruntant les chemins traversant notre petite commune sont autant de services qui animent le cœur de Saillac.

A noter : prochainement le musée va se doter d'une version sous-titrée en anglais du film de la salle voûtée pour satisfaire la demande d'un public anglophone frustré de ne pas toujours comprendre les discours qui y sont tenus et de passer par là-même, à côté d'éléments qui enrichissent notre culture générale.



Michel et Fabiana les nouveaux gérants des Quatre Demoiselles



Cerberg accueillant un groupe d'enfants (2019)



RANDO DES MUSEES. Le 16 août 2020, les Amis de Collonges et les municipalités concernées ont organisé un parcours « découverte » sur la partie Collonges - Saillac (3 km) de la boucle de randonnée de 19 km. Treize randonneurs se sont ainsi retrouvés sur le parking du Marchadial dans la fraîcheur matinale et ont pris les sentiers de traverse pour admirer la petite ville rouge dans son écrin de verdure, avant de prendre le chemin bordé de murs vers le joli village aux pierres blondes injustement ignoré des touristes. Accueilli à Saillac (merci à Jean-Pierre BUISSON, Anne BATUT - CRÉMONT et Natacha LARROQUE), le groupe a visité l'église puis le Musée de la Noix (entrée offerte) avant de se réunir autour d'un vin de noix. Les visiteurs ont pu apprendre que Saillac est le berceau de la noix Marbot et que « les 4 Demoiselles » désignent généralement les 4 parties du cerneau, et à Saillac particulièrement les 4 variétés de l'AOP Noix du Périgord : Marbot, Grandjean, Franquette et Corne. Après le pique-nique, les marcheurs réconfortés ont choisi un beau retour par la voie romaine, le hameau des Darses et le Puy de Vézy, offrant de magnifiques vues vers la Dordogne, sur Turenne, le Château de la Rue et enfin Collonges à travers les arbres.

Photographie : François Varret , pierre calcaire trouvée dans le ruisseau de Saillac.



Une année 2019 riche en animations

"L'année 2019 fut riche pour notre petit village avec de nombreuses animations et une équipe de bénévoles toujours au rendez-vous. Le bureau remercie chaudement toutes les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre et connaître notre bourgade. Une dynamique associative très forte que nous souhaitons maintenir dans le futur. Si vous souhaitez venir rejoindre ou avoir plus de renseignements sur l'association, une adresse e-mail est à votre disposition : saillacanimation@gmail.com."

Feu de la Saint-Jean le 22 juin 2019



Intervillages à Noailhac le 30 juin 2019

Bonne figure pour la petite équipe de Saillac en mode sportif a fait bonne figure lors du dernier Intervillages qui a eu lieu à Noailhac. Elle est arrivée en tête en fin de compétition ex-aequo avec Noailhac. Finalement. Saillac a été relequée en seconde place à la faveur d'un règlement un peu tronqué sur la fin, pourtant très bien mené par Marie-Pierre jusqu'alors (une guestion blind-test pour départager, transformée en trois questions). Le tir à la corde aurait sûrement dû répondre à ce petit contre-temps. 3 jeux sur 7 ont été quand même remportés par Saillac avec la meilleure note à Julien à la crémaillère. Soulignons également les prouesses d'Ewan, dessinateur hors pair. Tout cela n'est pas bien grave, le fair-play de Saillac a déjà fait ses preuves, l'important étant de participer, malgré la chaleur pesante de cette après-midi fort agréable et ce, dans une bonne ambiance.



Merci aux organisateurs pour leur perspicacité et l'organisation. Et merci surtout à l'équipe de Saillac menée par Lucas et Thomas ainsi qu'aux quatre valeureux supporters Saillacois : Joseph,

Fête votive du 19, 20, 21 juillet 2019

La traditionnelle fête votive de 3 jours a été une belle réussite.

Vendredi 19, la fête a débuté par l'incontournable marché de producteurs de pays toujours aussi populaire.

Samedi 20, en matinée, se sont déroulées les aubades à la population. Les conscrits ont reçu un accueil très chaleureux et généreux des habitants. A 16h, une petite nouveauté avec un atelier pédagogique de démonstration d'extraction d'huiles essentielles, mené par Manoël Aubert, nouvel habitant de Saillac. Le petit quizz qui a ponctué cet atelier a été remporté pour une partie par Joseph Laporte (reconnaissance de différentes essences de bois et autres...). Cet atelier sera certainement réitéré lors d'une prochaine animation scolaire et villageoise.

A 19h, la course populaire " 10 km de la Noix". Merci à Jean-Pierre Buisson, Lucas Romagnoli et Thomas Vigne. En soirée des grillades fort appréciées, réalisées par un producteur de Baladou autour de l'orchestre Duo Franck et David.



Manoël Aubert animant l'atelier de démonstration d'extraction d'huiles essentielles.

Saillac Animation

Dimanche 21, dès 9h30, les aubades se sont poursuivies, suivies de l'office religieux avec Gérard Reynal. Cette messe a été joliment animée par la famille Dessus de Cerou avec guitare et chants.

A 11h, a eu lieu le défilé et dépôt de gerbe aux Monument aux Morts par les conscrits suivi d'un mot de recueillement émouvant du Maire. Un bouquet a été offert aux conscrites et à l'accordéoniste Anais. Ce fut le moment pour le Maire de remercier l'ensemble des forces vives du village qui œuvrent autour de l'association Saillac Animation ainsi qu'aux conscrits 2019.

Pour clôturer ce week-end festif, le pot du souvenir a été offert au Musée de la Noix avec des agapes délicieuses préparées par Cerberg.

Zoom sur les 10 km de la Noix



La course des "10 km de la Noix" est toujours aussi populaire : 86 participants pour l'édition 2019. Cette course a été menée de bout en bout par Nicolas Nicot chez les hommes pour une victoire en 38'51", succédant ainsi à Aucouturier Clément en 2018 : 35'17".

Chez les dames, c'est Ulman Sophie en 42'56" qui surclasse la victorieuse de 2018, Darfeuille Christelle. Une petite course enfants fort agréable avec le petit Maxence du haut de ses 2,5 ans réalisant son tour de village avec son dossard 3764. Des bons moments familiaux entre petits et grands dans ce bourg aux charmes multiples. En conclusion, une bien belle réussite pour les organisateurs de la course qui a été clôturée par la remise des récompenses au couleur du sponsor beauté «Bernard Cassière».

La soirée s'est poursuivie autour de grillades et de l'orchestre Duo Franck et David. Un grand merci aux organisateurs signaleurs et partenaires de cet événement incontournable de Saillac ainsi qu'à Marc Pliot.

2019 aura été une nouvelle fois une très belle année pour les marchés de pays. Le maire Olivier Laporte le soulignera non sans émotion dans son petit discours lors du dernier marché le 31 août. Une engouement qui ne se dément pas : 700 convives en moyenne chaque vendredi, des produits toujours plus goûteux et savoureux. Nous tenons à remercier les producteurs et la Chambre d'Agriculture pour ce label qualitatif.

Nous remercions également les bénévoles (30 personnes environ) qui oeuvrent sans relâche à la réussite et à la convivialité de ce marché pour servir les convives malgré les grosses chaleurs. Le bilan moral et financier de Saillac Animation a, à ce titre, constitué une très belle récompense avec de très bons chiffres.

Nous n'oublions pas Nadine et Daniel qui, chaque année, embrasent les vendredis soirs et font la notoriété festive de nos marchés saillacois.

Notons aussi la bonne tenue des règles de civisme, point d'honneur des organisateurs et de la municipalité pour le bon vivre des riverains de la place en ces vendredis soirs estivaux.

Ci-dessous, aux couleurs de la « ferme des Parettes » de Beyssac, Emilie et Paul Bouan et leur magnifique stand de desserts incontournables de fin de soirée.





Souvenir d'un marché de pays de 2005

Cette année 2020 est comme vous vous en doutez particulière car les animations au sens général du terme sont compliquées à mettre en place. Au niveau de l'association, il a été pris la décision d'annuler nos évènements comme les marchés de producteurs de pays car nous ne nous voyons pas accueillir un grand nombre de personnes dans un cadre sécurisé et sécurisant pour tous. Seule la fête de la Noix a été maintenue avec des aménagements spécifiques par rapport aux précédentes éditions, mais celle-ci a également souffert du contexte général et d'une météo peu clémente. Espérons que le contexte sanitaire évolue en 2021 afin que nous puissions retrouver nos habitudes festives.



Démonstration du matériel de ramassage des noix le 4 octobre 2020 à la noyeraie du Musée. Ici Philippe RAULY avec la machine de la Cuma de Cazillac.

Merci encore une fois à Saillac Animation, qui autour de Thomas VIGNE, a su relever le challenge dans un contexte sanitaire compliqué, et ce, avec l'aide de la Commune.

L'association a participé au financement de l'exposition de notre illustre photographe saillacois : Daniel ROBLIN dont vous avez pu retrouver dès cet automne, son approche photographique de la noix, de sa culture et de ses paysages, le tout imprimé sur des bâches affichées ici et là dans le

bourg.



Visite de l'exposition photo par les enfants de l'école de Saillac en présence de Daniel ROBLIN.

Le bureau de l'association

Co-Président : Thomas VIGNE

• Co-Présidente : Christèle DOMINGO

Co-Présidente : Nathalie CHARRON ESTÈVES

Trésorière : Marie-Jo BOUDET

Trésorier adjoint : Lucas ROMAGNOLI

Secrétaire : Jocelyne LAPORTE

Secrétaire adjoint : Jacqueline CASTAGNÉ





Les Amis de Saillac

Dimanche 11 août 2019 s'est tenue en mairie l'assemblée générale des « Amis de Saillac ».

Monique ROUILLARD, présidente, en présence du Maire Olivier LAPORTE, ouvrait les débats avec un rapport moral des plus probants relatant le riche programme des activités 2018 avec en point d'orgue le concours de belote qui reste l'action la

plus suivie et populaire ainsi que le voyage

intergénération.

Seule ombre au tableau, la faible fréquentation pour la soirée chandeleur animée par Luc VAILLANT et son acolyte Vivien AYMAT à la cornemuse en février 2019.



La Présidente a ensuite remercié l'ensemble du bureau et l'assemblée, et les adhérents avec un clin d'œil particulier à Simone et Jean-Marie ALBERT pour l'aide précieuse à la réalisation de la boite à lire. Elle a salué l'esprit de mutualisation avec les autres associations de la commune.

Olivier Laporte est ensuite intervenu pour féliciter et remercier la Présidente de l'association, les membres du bureau et aussi les adhérents. Il a réaffirmé le soutien sans équivoque de la municipalité dans le programme d'actions de l'association.

M. PESSEREAU, trésorier, a ensuite détaillé le rapport financier plutôt confortable.

Le bureau a été renouvelé dans son ensemble à l'identique de 2018.

Des projets d'animations culturelles ont été évoqués : - Manoël AUBERT, nouvel habitant du « Mazeau » a présenté en détail les possibilités de réaliser des ateliers d'extraction d'huiles essentielles et autre reconnaissance d'essences. Il a également lancé une idée de fête de printemps ou de la nature. Tout cela reste à cogiter avec les associations et l'école. Une personne vraiment passionnée démontrant une volonté farouche à « distiller son savoir-faire ».



- Christelle DOMINGO a quant à elle, évoqué en détail le projet déjà réfléchi de réaliser pour la St-Jean une attraction autour de l'artiste lyrique Nathalie MARCILLAC, sa troupe et son spectacle « la fleur au fusil » . Celui-ci demanderait l'adhésion et la participation de la population ainsi que de l'école pour une animation culturelle et historique (ce proiet fait suite aux recherches biographiques des personnalités inscrites sur notre Monument aux Morts, célébrées les 11 Novembre entre 2016 et 2019). Un beau mais lourd projet qui nécessite un gros travail de préparation. Cette animation était initialement prévue pour iuin malheureusement reportée par la crise sanitaire.

L'AG s'est terminé par un apéritif aux Quatre Demoiselles et un bon repas à la salle polyvalente.

Composition du bureau des Amis de Saillac :

- Trésorière : Christelle DOMINGO

- Secrétaire : Joel PESSEREAU

- Présidente : Monique ROUILLARD

- Président d'honneur : Léon MARCILLOU

- Membre du bureau : Odile TRONCHE

Société de chasse

Comme chaque année un petit mot.

Notre société de chasse va bien. Nous avons décidé 4 lâchers de faisans et perdreaux sur la saison, un plan de chasse de chevreuils et des battues de sangliers, ces derniers causant toujours autant de dégâts aux particuliers et agriculteurs. Résultat : 8 sangliers au tableau avec la participation de la société de chasse de Ligneyrac.

Nous manquons de chasseurs de gros gibier sur Saillac. Nos voisins de la société de chasse de Collonges ne tolèrent pas la réciprocité, ni l'alliance de battue, ce qui est très gênant, vu la capacité d'accueil de sangliers sur leur territoire qui borde le nôtre.

Un repas a clôturé notre réunion. Merci à Séverin pour le menu écrevisses et sanglier au grill.

Jean-Marie COULIÉ

NB : Le nouveau président de la société de chasse de Saillac est un ancien saillacois M. PEREIRA.

Bilan de la crise sanitaire sur notre commune.

Saillac n'a bien sûr pas échappé aux contraintes imposées pour juguler la crise sanitaire.

Marchés de pays, fête votive, 10 km de la Noix, Halloween, repas des Amis de Saillac, repas des Aînés ont été annulés. Malgré tout, la Fête de la Noix devenue en cette année « Journée de la Noix » a été maintenue avec un strict respect du protocole sanitaire.

Le devoir de mémoire a été fidèlement rempli, même si les cérémonies du 8 mai et 11 novembre ont été également particulières. Seuls, le Maire, un représentant des anciens combattants et le porte-drapeau étaient autorisés à participer à la cérémonie d'hommage du 8 mai. Le nombre de personnes autorisées a été porté à 10 personnes maximum à celle du 11 novembre.

Cérémonie du 8 mai (2020)



Merci à Martine VALADE, Anne BATUT CREMONT et Christelle DOMINGO pour la bonne gestion de la cantine et des repas de nos élèves avec une rigoureuse mise en application du protocole sanitaire.

Ne manquons pas de souligner qu'au printemps dernier, alors que les masques manquaient, notre conseillère municipale, Natacha LARROQUE, a fait preuve d'une belle initiative en mettant en place un atelier de confection de masques sur la base du volontariat dans notre salle polyvalente. Nous tenions à la remercier ainsi que les 7 à 8 bénévoles pour cette action plus que solidaire et généreuse.



La crise sanitaire n'a pas heurté, et a même renforcé l'optimisme d'un petit groupe de dévoués saillacois pour les charmantes décorations de Noël (atelier mis en place en 2019) sous la conduite de Natacha LARROQUE, Anne BATUT CREMONT, Simone ALBERT et Manoël AUBERT.



Décorations de Noël 2020

LES CARNETS SAILLACOIS

Carnet rose 2019-2020

Nylio, le 16 juillet 2019, au foyer d'Angélys NOVARINO et Océane

Roméo, le 29 octobre 2019, au foyer de Marjorie LOBATO et Arthur

Camélia, le 16 novembre 2019, au foyer de Justine RIGAL et Morgan CORONA à Chantegril.

Giulia, le 5 décembre 2019, au foyer de Mathieu et Sylvie CASTAGNÉ

Maël, le 5 mars 2020, au foyer de Nicolas MEYNEN et Elodie LABRUE

Elena, le 30 septembre 2020, au foyer de Amandine TREMOUILLE et Alex DAHLEM

Carnet blanc 2019-2020

Camille LOBATO et Sofiana D'ONDES le 5 septembre 2020

Carnet gris 2019-2020

Michel ESCRIBE, 7 juillet 2019, 69 ans

Paul BAUSSIAN, 17 septembre 2019, 96 ans (père de Simone Albert)

Alain TREMOULET, 9 juin 2019, 70 ans (neveu d'Odile TRONCHE)

Georgette DUMOND, 8 juin 2019, 79 ans (mère de Patricia Dumond)

Paulette PLANTADY VIGNE, 29 juin 2020, 96 ans Fernand LEYMAT, 22 août 2020, 95 ans

Raymonde TREMOULET, 23 août 2020, 95 ans

LES NOUVEAUX HABITANTS

Elodie LABRUE, Nicolas MEYNEN, Mael Mme et M. Emmanuel FRANÇOIS, TORAL Nathalie et David JEANNEL Christophe

Arnaud LABRUE, Johanne GUILLEMET et Léonie.



Le lundi 25 mai 2020, quelques jours après la sortie du 1^{er} confinement, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente de Saillac, et non comme à son habitude à la mairie, pour une meilleure mise en application du protocole des gestes barrières (distanciation). La raison principale de cette convocation ? L'entrée en fonction des nouveaux élus avec élection du Maire et des Adjoints. Après lecture et distribution de « La charte de l'élu local », Olivier LAPORTE a laissé la parole à Jean-Pierre BUISSON, doyen de l'équipe municipale afin de procéder à l'élection du Maire.

A l'unanimité des membres, Olivier LAPORTE a été élu Maire avec 10 voix pour 1 nul.

S'ensuivait l'élection des Adjoints comme suit :

- 1ère Adjointe : Anne BATUT CRÉMONT
- 2ème Adjointe : Claire LABRUE
- 3ème Adjointe : Guy CASTAGNÉ

Pour rappel, les autres membres du conseil :

- Denis LOURADOUR
- Nathalie CHARRON ESTÈVES
- Natacha LARROQUE
- Jean-Pierre BUISSON
- Philippe VALETTE
- Justine LOBATO



Liste électorale au 31 mars 2020 : 196 électeurs

+ 4 électeurs sur la liste complémentaire (élections européennes).



Les prochaines échéances électorales départementales et régionales auront lieu en juin 2021

Rappel des modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) et des passeports, site de l'Agence National des Titres Sécurisés (ANTS)

Le contexte actuel entraîne une sécurisation accrue des titres réglementaires : passeports, permis de conduire et CNI (Cartes Nationales d'Identité). La généralisation du recours à la téléprocédure réforme profondément les modalités de délivrance de ces titres réglementaires. Désormais, la délivrance de la CNI ne s'effectuera plus dans la mairie du domicile, mais seulement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil du département, les mêmes qui délivrent les passeports. 10 communes corréziennes sont concernées dont les plus proches de chez nous : Beaulieu-sur-Dordogne, Brive, Malemort ou encore Argentat.

Rdv sur le site de l'ANTS: https://ants.gouv.fr/

A noter : depuis le 1er janvier 2014, les CNI sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10 + 5). La prolongation de durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Malgré une année 2020 plutôt calme à cause de la crise sanitaire, Saillac aura bénéficié d'une belle vitrine dans la rubrique « Voyages » du Figaro (https://www.lefigaro.fr/voyages/partir-en-france-la-fo-lie-des-villages-20200606), vitrine qui, à coup sûr, a attiré et attirera encore des visiteurs, désireux de trouver et retrouver le bien-être de la vie villageoise et du monde rural, désir exacerbé par la crise du Covid19.





Le 26 septembre 2019, Jacques CHIRAC, ancien Président de la République, illustre élu local corrézien nous quittait.

Jacques CHIRAC en visite dans nos contrées corréziennes. En arrière-plan, Charles CEYRAC (1919-1998), ancien maire de Collonges-la-Rouge, ancien député et ancien Président du Conseil Général de la Corrèze.

Le 7 décembre 2019, , Georges MOULY, ancien Sénateur nous quittait à son tour.

Élu de terrain et toujours à l'écoute des Corréziens, il a servi le Département de la Corrèze avec dévouement durant 40 années d'engagement politique. Il a été maire puis sénateur de 1980 à 2008.

Il fut un heureux bienfaiteur pour la Commune de Saillac grâce à une dotation parlementaire très généreuse (d'exception !) permettant les travaux d'aménagement de notre place du bourg autour de l'église en 2006. Il n'était pas avare de petits signes et d'encouragements réguliers qui ont donné une envie sans cesse renouvelée de s'investir pour notre Commune.

Il ne manguait guasi aucune invitation du Maire. Par exemple en 2006, lors d'un marché de producteurs de pays inaugural ou encore lors la fête de la Noix 2008. Quel régal de trouver sur sa route une personnalité politique de sa trempe aussi charmante et efficace!

Il a été un soutien sans faille de la ruralité et des associations. Il restera à jamais dans le coeur des Saillacois.



Hommage particulier à Fernand LEYMAT, figure locale très impliquée dans la vie de notre commune et qui nous a quitté le 23 août dernier à l'âge de 95 ans. Ci-dessous, lors de l'élaboration de l'omelette géante à la 1ère fête de la Noix en 1993.





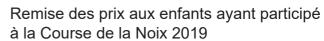
RÉTROSPECTIVE 2019 - 2020 _____

Intervillages 2019



Course de la Noix 2019











Brocante 2019



Halloween 2019



RÉTROSPECTIVE 2019 - 2020

Un pèlerin très remarquable qui a ravi Maxence VIGNE lors de son passage devant notre Musée de la Noix à Saillac. Après quelques 4000 kms parcourus, Lucky l'âne et Marc CHARLIER ce passionné de la Grande Guerre sur le chemin du retour vers son Gers Natal.

A l'aube du 11 Novembre, un bien bel Hommage à toutes les femmes et hommes qui se sont battus en 14-18.



Noël des Ecoles 2019





Cérémonie des voeux 2020 et départ en retraite de Séverin NOVARINO

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services au sein de notre commune, d'abord comme restaurateur « chez Jaladi », puis comme cantonnier, Séverin NOVARINO a pris en avril dernier une retraite bien méritée. La municipalité, associant le maire honoraire Léon MARCILLOU et les équipes municipales successives, l'a mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux de 2020. Notre cher agent technique s'est vu remettre une médaille communale du travail et un petit diplôme pour son travail accompli avec professionnalisme.

Depuis juin, Pierre VALETTE, résidant à Cavagnac, dans laquelle il était aussi agent communal, a pris le relais. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel agent dont nous ne manquons pas de souligner un bel esprit d'initiatives et un grand professionnalisme. Il est accompagné et soutenu en cela par notre adjoint aux services techniques et à la voierie, Guy CASTAGNÉ.



Le Sous-Préfet Philippe LAYCURAS et le Président du Département Pascal COSTE inaugurent la fête de la Noix 2020 en mode confinement.

Merci aux financeurs institutionnels de cette journée:

- Région Nouvelle Aquitaine : 2000 €,
- Conseil Départemental de la Corrèze : 4000 €,
- Midi Corrézien : 3000 €,

pour un budget total de 16000 €.

En raison du deuxième confinement qui restreignait le nombre de personnes en présence pour la cérémonie du 11 novembre, les 19 écoliers de Saillac ont fait une visite pédagogique et de recueillement au Monument aux Morts de Saillac le mardi 10 novembre. Ils étaient accompagnés par Christelle DOMINGO, leur professeure des écoles.

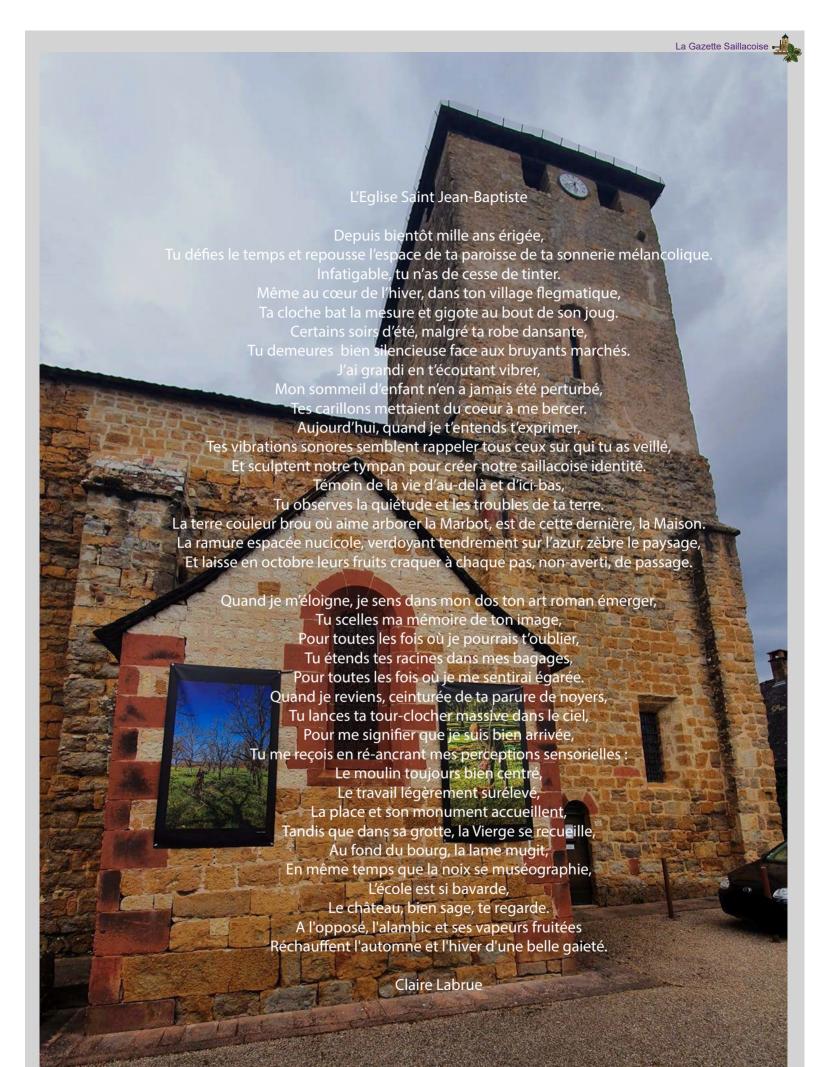




Le Père Simon nouvellement nommé sur notre secteur paroissial en office à Saillac le 15 décembre 2020.



Patrick LABRUE et son coéquipier Thierry CHASSAING, 2020





Journée Nolland DIMANCHE 4 OCTOBRE

14 EME ÉDITION

ENTRÉE GRATUITE



ET SON MUSÉE DE LA NOIX

ANIMATIONS DE RUE ★ ESPACE AUTEURS ★ ESPACE TECHNIQUE ★ VIDE GRENIER

À PARTIR DE 8H30 | MARCHÉ











